

Avant-propos de la présidence : 1995 : encore une année difficile

Autor(en): **Schaer**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...**

Band (Jahr): - **(1995)**

Heft [2]: **Rapport de gestion : rapport**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avant-propos de la présidence 1995 – Encore une année difficile

Plus encore que les années passées, l'activité du Conseil-exécutif et de l'administration a été dictée en 1995 par la situation financière difficile du canton. Nous avons vécu pendant des années et même des décennies au-dessus de nos moyens et nous en payons aujourd'hui le prix. Il nous faut simplifier les infrastructures trop coûteuses et corriger l'excès de perfectionnisme. C'est la raison pour laquelle le Conseil-exécutif a adopté en septembre un rapport intermédiaire indiquant les pistes et les mesures propres à assainir les finances cantonales.

La question du financement risque d'occulter tous les autres intérêts, comme le montre l'exemple de la NLFA. «Qu'est-ce que nous pouvons encore nous permettre, que faut-il sacrifier, dans quels secteurs les sacrifices seront-ils les moins douloureux?»: telles sont les questions qui mobilisent presque en permanence le Conseil-exécutif et l'administration au point de gêner l'accomplissement du travail quotidien et de paralyser l'innovation. Economiser encore, cela veut dire supprimer des tâches publiques, renoncer à fournir certains services et comprimer les effectifs. Il est rare que les postes qui se libèrent puissent être repourvus, avec à la clé le risque d'un vieillissement du personnel cantonal. Pourtant, les collaboratrices et les collaborateurs de l'administration cantonale sont conscients de la nécessité de réaliser des économies supplémentaires et ils apportent tout leur soutien aux mesures d'austérité sans perdre leur conscience professionnelle ni leur enthousiasme. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Il est du devoir du Conseil-exécutif de chercher les moyens de rétablir la situation non pas par une politique à courte vue qui se contenterait de prôner l'austérité, mais par une vision prospective propre à restaurer durablement la santé des finances cantonales. Ce qui nécessite une absorbante remise en question et de douloureux sacrifices dans des secteurs auxquels Bernois et Bernoises sont attachés.

Le Conseil-exécutif et les communes essaient par exemple de mieux répartir les tâches entre les pouvoirs publics au moyen du projet ad hoc. Le projet NOG 2000 (Nouvelle gestion de l'administration) a pour but d'instaurer une nouvelle culture administrative fondée sur le service à la clientèle et sur une gestion responsable

des coûts. Les travaux préparatoires ont été bouclés durant l'exercice. Le nouveau modèle de gestion est à l'épreuve depuis le 1^{er} janvier 1996, «en temps réel». A cet égard, les mentalités ne doivent pas seulement évoluer dans l'administration, mais aussi dans les milieux politiques, autrement dit au Conseil-exécutif et au Grand Conseil. Dans ce modèle de gestion de l'administration, les autorités politiques se bornent à définir la stratégie et à fixer le prix de sa mise en œuvre. L'administration pour sa part se charge du niveau opérationnel. Les règles de l'Etat de droit et du jeu démocratique conservent naturellement toute leur validité, mais le Conseil-exécutif et le Grand Conseil vont devoir développer de nouvelles méthodes de gouvernement et de décision. Le Grand Conseil et ses commissions de surveillance auront un rôle important à jouer en ce qui concerne le contrôle. D'autres aspects encore vont devoir retenir toute notre attention: l'approche globale, si nécessaire au bien public, ne devra pas être reléguée au second plan par les centres de profit – offices et Directions. Il faudra veiller à ce que les impératifs sociaux et environnementaux ne soient pas négligés et que par exemple la redistribution du travail et le développement du travail à temps partiel ne passent pas à la trappe. Autre projet prometteur, l'étude de faisabilité concernant l'introduction au niveau cantonal d'instruments économiques dans la politique de l'environnement. L'aggravation de la pollution est un problème qui nous concerne toutes et tous. Les stratégies environnementales, faites actuellement d'interdictions, d'obligations et d'appels à la bonne volonté, ont atteint leurs limites. Les spécialistes de la question sont de plus en plus convaincus qu'il faut maintenant faire intervenir les rouages de l'économie de marché. Ecologie et économie ne doivent plus être perçues comme des antagonistes, mais être mises en œuvre conjointement, aux fins d'une relance de l'économie socio- et éocompatible.

Berne, mars 1996

La présidente du Conseil-exécutif: *Schaer*

